



Syndicat Autonome **UNSA**

des personnels de la Ville, du département de Paris et des services annexes



Cher(e)s collègues

Le bureau des TTPS de l'UNSA s'est réuni pour la première fois en octobre dans sa configuration DPSP. Vous trouverez, en pièce jointe, la liste des TTPS habilités à représenter l'UNSATTPS au sein des circonscriptions et des services (liste non exhaustive).

Bien entendu, chacun d'entre vous peut, s'il le souhaite, venir nous rejoindre.

Nous avons relancé notre demande d'audience en Intersyndicale (pour rappel : en pièce jointe). La DRH doit nous contacter la semaine prochaine pour nous proposer une date. FO et la CFDT semblent vouloir se joindre à nous.

Il y a le feu à l'unité d'appui, c'est souvent les conséquences des promesses non tenues. On parle de retour au bercail de plusieurs agents venus de la DEVE et de certains ASP, dégoutés d'apprendre que leurs collègues qui arriveront début 2018, conserveront probablement leur APJ21 et leur service actif. Quant à la prime, quoi dire de plus que ce qui circule dans les tracts des différents syndicats, vu qu'on en est déjà à 350€ par mois, sollicités par certains. Là encore, cela montre bien qu'il ne faut jamais signer un chèque en blanc à l'administration. L'unité d'appui n'aurait dû se monter qu'une fois l'indemnitaire clairement déterminé.

En attendant, chacun attend avec impatience et anxiété son bulletin de paie du mois de novembre qui devrait être le premier incluant tous les paramètres d'intégration. Ceci est vrai pour les ex ASP, les ex TSO et les ex agents DEVE. Là aussi, nous avons peur que beaucoup aient de mauvaises surprises.

Mais certains comptent peut-être sur une promotion lors de la prochaine CAP. Mais là aussi, les promesses déjà redéfinies comme de simples sous-entendus, risquent de finir en malentendus. Nous devons être très vigilants.

Beaucoup, parmi les nouveaux arrivants, n'ont pas encore passé une visite médicale pour valider leur aptitude à l'Entraînement Physique Professionnel (EPP). Nous avons interrogé la direction à ce sujet et le nécessaire est en cours. En attendant, les moniteurs d'EPP doivent dispenser des séances adaptées, sachant que les volets juridiques et théoriques font aussi partie intégrante de l'EPP.

A ce propos, on voit énormément d'équipages constitués essentiellement de stagiaires non armés. Comme la charrue a été mise avant les bœufs, il va falloir un certain temps pour que tout rentre dans l'ordre. Nous demandons à la direction de prendre les dispositions nécessaires pour minimiser les risques pris par les agents, lors de leurs patrouilles et interventions sur l'espace public.

On nous a signalé de grosses surprises à venir concernant l'intégration des circonscriptions 5-13 et 11-12 rue Chevaleret (13ème), notamment sur une taille inadaptée des locaux. Le déménagement est imminent. Attendons pour voir le résultat. Nous vous en reparlerons sûrement très prochainement.

Concernant la mise en place des circonscriptions, nous avons pu lire un document dans lequel pour la fonction de Chef de Circonscription et d'Adjoint, notre direction « cible » des Attachés. Il semble donc une fois de plus, qu'on ne tienne pas compte de l'avis des syndicats représentatifs des personnels, qui, eux, ont choisi une option qui va dans le sens de l'intérêt général (pour rappel : en pièce jointe).

A la lecture de ces quelques lignes, il n'y a aucun doute, il va falloir des syndicats forts et prêts à tout pour défendre vos intérêts. L'UNSATTPS est déjà en ordre de bataille.